



CIRCULAIRE

Brevet Fédéral Jeune Encadrant (BFJE)

La Ligue Régionale de Tir de Lorraine organise des formations initiales du Brevet Fédéral Jeune Encadrant (BFJE).

Pour cette saison 2026/2027, la Ligue vous propose une session de formation de ce diplôme. Le candidat ou la candidate choisissant cette session devra suivre l'ensemble des dates figurant dans le calendrier.

Session : La session se déroulera en intégralité dans les installations de l'Espérance de Toul Section Tir.

> Adresse : Rue des anciens combattants d'Afrique du Nord, 54200 TOUL

(A gauche du Théâtre du moulin au fond de l'impasse)

Date limite d'inscription pour la session : Dimanche 4 octobre 2026

Calendrier

Journée de sélection et de positionnement :	Samedi 31 octobre 2026 de 14h00 à 17h00
Journée 1 :	Samedi 16 janvier 2027 de 9h00 à 17h00
Journée 2 :	Samedi 13 mars 2027 de 9h00 à 17h00

Informations sur les formations

Chaque session de formation sera limitée à 12 stagiaires.

Un minimum de 5 stagiaires est requis pour le maintien d'une session.

Si une session présente plus de 12 inscriptions, la limite sera de 2 stagiaires provenant du même club.

Lors de la journée de positionnement, et quel que soit le nombre d'inscrits, nous procéderons à une sélection des candidats. Celle-ci s'appuiera sur vos dossiers d'inscriptions et les examens prévus lors de cette journée. Cette sélection déterminera les candidats non reçus et les candidats reçus en formation.

- Les candidats reçus pourront suivre la session de formation.
- Pour les candidats non reçus, la session de formation s'arrêtera à l'issue de la journée de positionnement.

Objectif de la formation

- Former des jeunes encadrants s'appuyant exclusivement sur les pratiques du tir à la carabine 10 mètres du pistolet 10 mètres.
- Rajeunir nos effectifs d'encadrants en axant leur intérêt sur la filière entraînement.
- Être le relai auprès des plus jeunes pour promouvoir, informer et les attirer vers l'investissement bénévole.

CONTACT

06 80 57 98 77
formation@lltir.fr

Parc d'Activités
ZAC Belle Fontaine
57185 CLOUANGE

www.lltir.fr

Le BFJE s'effectue dans le cadre d'un apprentissage anticipé de l'encadrement du Tir sportif par rapport au cursus traditionnel de la formation bénévole et d'une « conduite accompagnée », sous la responsabilité de l'entraîneur fédéral de la structure d'exercice de l'activité, jusqu'à la majorité du jeune encadrant.

Conditions d'accès à la formation

Prérequis :

- > Être licencié à la FFTir depuis deux ans minimum (troisième saison sportive) ;
- > Avoir au moins 14 ans au début de la formation et présenter une autorisation parentale pour les mineurs ;
- > Être titulaire du certificat de compétences PSC ou équivalent (voir annexe) ;
- > Être titulaire de la cible verte du dispositif « Cibles Couleurs » (ou en cours d'obtention, c'est-à-dire posséder un niveau orange, la cible verte devant impérativement être passée avant la fin de la formation) ;
- > S'inscrire à l'aide du dossier d'inscription ;
- > Avoir l'avis favorable et motivé de son président de club sur la fiche d'inscription ;
- > Avoir un tuteur majeur (entraîneur de club diplômé actif, c'est-à-dire ayant suivi une action de formation continue durant l'olympiade en cours) ;
- > Les stagiaires devront posséder une licence en cours de validité pour le début du premier module de formation en centre.

Organisation de la formation

Cette organisation doit respecter les procédures et les contenus des programmes définis en concertation entre le département formation fédérale de la FFTir et les RFL.

La participation aux 2 jours et demi de formation est obligatoire.

La durée globale de la formation alternée est de 50 heures, se décomposant en :

- ☞ 3 heures de sélection et positionnement (formation Ligue) ;
- ☞ 12 heures de formation initiale (formation Ligue) ;
- ☞ 35 heures de formation en alternance (situation d'alternance pédagogique en club).

La journée de sélection et de positionnement : la demi-journée de sélection et positionnement est obligatoire dans la conception de cette formation.

Ces 3 heures permettent de sensibiliser les futurs stagiaires sur les attentes de la formation.

À l'issue de cette demi-journée, qui servira également à évaluer le niveau des candidats et éventuellement à améliorer leurs savoir-faire (pratique personnelle Carabine et Pistolet 10m), une documentation technique et pédagogique sera distribuée par les formateurs.

A l'issue de cette journée un jury se réunira afin de sélectionner les candidats reçus et nos reçus pour la formation.

La présence du tuteur est obligatoirement requise sur cette demi-journée.

La formation en centre : elle est entièrement dévolue à traiter le programme fédéral (3 Blocs de compétences – BC). Cette partie est au cœur du programme de formation. Elle est traitée par le RFL et les membres de l'ETR.

Favorisant les capacités du stagiaire à aider l'entraîneur du club à encadrer la pratique du Tir sportif en toute sécurité et à se situer au sein de la structure club, elle s'appuie sur des interventions liant théorie et pratique. Elle est notamment destinée à préparer, puis à réguler, le travail en alternance réalisé au sein du club. À ce titre, la présence du tuteur est recommandée (non obligatoire).

CONTACT

06 80 57 98 77
formation@lltir.fr

Parc d'Activités
ZAC Belle Fontaine
57185 CLOUANGE

www.lltir.fr

La formation en alternance : elle consiste en un stage en situation au sein d'un club, permettant au futur jeune encadrant la mise en pratique, au cours de sa formation initiale, des actions d'encadrement de l'activité pour un public de type école de tir.

Le tuteur devra obligatoirement avoir suivi une action de formation continue au cours de l'olympiade. Les éléments clés de la formation en alternance seront consignés dans un « Livret de formation » remis à chaque candidat lors du positionnement.

Matériel : le déroulement de la formation est conditionné au fait que les stagiaires puissent venir avec leurs matériels de tir (équipements, armes et munitions personnels ou prêtés par leur club de tir). Les cibles seront fournies par la ligue organisatrice.

Programme de la formation

Le programme est articulé en Blocs de Compétences (BC) faisant référence à plusieurs thèmes qui seront développés lors de la formation et en alternance au sein du club, tant du point de vue théorique que pratique.

A. Capacité à initier au tir sportif en toute sécurité

BC1 – Compétence à organiser la sécurité de la pratique (2 heures) :

Être capable d'accompagner l'entraîneur dans la mise en place des situations d'apprentissage du Tir sportif en toute sécurité pour les pratiquants de l'école de tir.

BC2 – Compétence à accueillir, à accompagner et animer (3 heures) :

Être capable d'assister l'entraîneur dans l'accueil d'un public de type école de tir, pour répondre à ses interrogations sur la pratique du Tir sportif de loisir ou de compétition.

BC3 – Compétence à encadrer le Tir sportif (7 heures) :

Être capable d'aider l'entraîneur en plaçant les jeunes sportifs de l'école de tir dans les meilleures conditions de réussite, de plaisir et de sécurité.

Validation de la formation

La validation du BFJE sera prononcée par le président de ligue et le RFL, sur proposition du jury plénier qui se réunira à la fin de la session de formation, une fois que le stagiaire aura :

- > Participé à l'ensemble des journées de formation ;
- > Effectué son stage en alternance ;
- > Participé à l'épreuve pratique sur la sécurité ;
- > Participé aux épreuves pédagogique et technique ;
- > Participé à une compétition officielle ;
- > Participé à l'épreuve pratique « Cibles Couleurs ».

Participation aux journées de formation : celle-ci est obligatoire. Les stagiaires ne pouvant pas, pour raison médicale (et sur justificatif), participer à l'une ou l'autre des différentes journées, devront suivre la journée concernée lors de la session suivante.

Épreuve pratique sur la sécurité : cette épreuve porte sur la capacité à organiser la sécurité de la pratique. Elle est organisée tout au long de la formation en alternance, en contrôle continu des connaissances.

Épreuve pédagogique et technique : elle porte sur la capacité à accueillir, accompagner et faire pratiquer le Tir sportif. Ces deux évaluations sont réalisées tout au long de la formation en alternance, sous forme de contrôle continu des connaissances. Les formateurs et tuteurs évaluent les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être des stagiaires à l'aide du « Livret de formation ». L'objectif n'est pas de sanctionner les stagiaires, mais de les former avant tout et de profiter des périodes d'évaluation pour réajuster leurs compétences et pour apprécier leur motivation et leur capacité à accueillir, accompagner et animer.

Épreuve pratique en compétition : cette épreuve est obligatoire, mais non pénalisante. L'épreuve consiste à prendre en compte le score d'un match réalisé dans une épreuve officielle au choix du stagiaire (« Règlement de gestion sportive » – RGS) à l'occasion d'une compétition organisée par le département, la ligue ou la FFTir au cours de la saison ou bien des cinq dernières années.

Épreuves pratiques « Cibles Couleurs » : ces épreuves sont obligatoires, mais non pénalisante. Celles-ci consistent à faire passer au stagiaire, pendant la période de formation en alternance, la ou les cibles en suivant le protocole défini par la FFTir.

Compte-rendu du stage en situation auprès d'un club : le stage en situation auprès du club devra être validé par le RFL après la signature du tuteur et du président de club sur le « Passeport formateur fédéral » du stagiaire. Le stage en situation est une partie importante de la formation et pourra ne pas être validé s'il apparaît au RFL qu'il n'a pas été réellement conduit.

Matériel nécessaire

- > Matériel de prise de note ;
- > Votre passeport Cibles Couleurs si vous en possédez un ;
- > **Pour la journée de sélection** : équipements, armes et munitions pour la pratique à 10 mètres
- > **Pour les autres journées de formation** : un message sera envoyé en amont de chaque journée.

Le déroulement de la formation est conditionné au fait que les stagiaires puissent venir avec leur matériel de tir (personnel ou prêté par leur club de tir). Le choix de celui-ci est effectué sous la responsabilité des stagiaires.

Les cibles seront fournies par la Ligue.

Fourniture fournie par la Ligue

- > Classeur et guide pédagogique du jeune encadrant
- > Livret de formation
- > Passeport du formateur fédéral
- > Classeur et guide du formateur « Cibles Couleurs »

Coût de la formation

Frais de repas	40,00€
Frais de fournitures pédagogiques	80,00€
TOTAL	120,00€

Inscription

Dossier d'inscription à compléter en ligne avec la copie obligatoire du diplôme de Premier Secours Citoyen (PSC) ou équivalent.

Comité de sélection

Une fois la date limite d'inscription passée, le comité de sélection se réunira afin d'étudier les différents dossiers reçus et de valider leur recevabilité.

A l'issue de la réunion du comité de sélection l'ensemble des candidats recevront par mail la décision de celui-ci concernant leur inscription avec deux réponses possibles :

- Admis pour la journée de sélection et positionnement ;
- Non admis.

Les Présidents de Club sont priés :

- > De communiquer aux potentiels candidats les informations ci-dessus ;
- > D'apporter une attention toute particulière aux stages en situation dans leur club ;
- > De transmettre aux candidats tout document pouvant leur être utile.

NICOLAS Kateline
RFL – Responsable Formation Ligue
Ligue Régionale de Tir de Lorraine
formation@lltir.fr
06 80 57 98 77



CONTACT
06 80 57 98 77
formation@lltir.fr

Parc d'Activités
ZAC Belle Fontaine
57185 CLOUANGE

www.lltir.fr